

# Réunion DP site AE Nord de France

## 27 septembre 2019 à Villeneuve d'Ascq

### Réclamation 1:

Pour les salariés travaillant à 80%, lors de déplacements pour réunion d'équipe convention etc, nous faisons des heures supplémentaires au même titre qu'un salarié à 100%.

- Pourquoi ne pouvons –nous pas entrer ces heures dans Anoo comme le font les personnes travaillant à 100 %?

- Pouvez-vous remédier à ce problème pour la récupération des heures supplémentaires, ainsi que pour le repos compensateur, afin d'avoir les mêmes droits.

**Réponse 1** On parle d'heures complémentaires pour un salarié à temps partiel

Voici les liens pour comprendre le fonctionnement et la manière de déclarer dans l'outil en fonction du statut du salarié :

ACO : <https://portailrh.sso.infra.ftgroup/le-travail-a-temps-partiel-pour-les-salaries-de-droit-prive#section-8>

AFO : <https://portailrh.sso.infra.ftgroup/le-travail-a-temps-partiel-pour-les-fonctionnaires-et-les-salaries-de-droit-public>

Le manager et Rh peuvent vous aider pour déclaration dans l'outil.

### Réclamation 2 :

L'application gérant le Parking du site Lille2020 ne sera pas opérationnelle et les jours de Match le Parking sera réservé à l'événement du moment.

Qu'avez-vous prévu afin de répondre à cette problématique de réservation de places pour les salariés ?

Quelles sont les consignes dans le cas où les salariés ne trouvent pas de places ?

**Réponse 2** Au départ, l'application en question était censé faciliter pour le salarié la recherche de place mais le nombre de places ayant été augmenté, le développement de l'application en question a été purement et simplement arrêté. Il n'y a plus de réservation préalable de places à réaliser. Le dimensionnement prévu garantit une place à tous les salariés résidents dans le bâtiment dans l'un des 2 parkings prévu dans la nouvelle offre. Enormément de communications sur la nouvelle offre Parking ont été faites aux salariés concernés par le déménagement : newsletter régulières, possibilité de poser des questions directement, actions des référents AE NDF et un petit déjeuner a été encore organisé par les ambassadeurs dans le bâtiment MAC ce 24 septembre.

Les informations se trouvent également sur le Plaza de l'Agence

## L'offre « Parking » se simplifie\*

### Découvrez la nouvelle offre simplifiée :

720 places réparties sur 2 parkings :  
- 320 places au parking Orange Grand Stade  
- 400 places au parking A1 VIP

Les jours d'événement (environ 10 fois par an), le parking B1 sera entièrement privatisé pour les salariés Orange qui bénéficieront de 700 places sans contraintes horaires.

NB : Le parking A1 ne sera pas accessible les jours d'événement.



**Le parking B1 de 700 places situé à moins de 10 mns à pieds sera entièrement privatisé pour Orange les jours d'événements.**

### Réclamation 3

Dans le cadre d'une reconnaissance ARCQ, la progression de niveau nécessite souvent d'avoir suivi une ou plusieurs formations. Les salariés rencontrent des difficultés pour trouver des formations à valeur ajoutée (autre que des quizz) et adaptées à leur charge de travail.

Comment l'entreprise s'assure-t-elle que l'offre de formation proposée va permettre aux salariés de réaliser leurs parcours professionnels ?

**Réponse 3** Le développement des compétences sera formalisé dans le PDI. Le manager sera donc en mesure de suivre les accompagnements (formation, ou autres...) facilement pour l'évaluation ARCQ de 2020.

Il faut bien distinguer ARCQ et l'évaluation sur l'outil Skill drive Portail qui est un moyen d'effectuer une photo des compétences à un instant précis en lien avec un référentiel Groupe. Le développement des compétences est repris et facilité par l'ARCQ mais il ne s'agit pas d'une nouveauté!

Toute entreprise doit aider ses collaborateurs à développer leurs compétences pour travailler l'employabilité des salariés et continuer à répondre aux besoins de leurs clients même sans ARCQ qui est un accord Orange Groupe.

**Réclamation 4** : Lorsque les formations orange Learning demandées ne sont pas disponibles, l'outil inscrit les demandeurs sur une liste d'attente. - Comment un salarié peut-il avoir une visibilité

sur son avancement sur la liste d'attente d'une formation ? - A-t-on la possibilité de se voir proposer une formation équivalente disponible si le délai est trop important ?

**Réponse 4** Oui, naturellement. En tant qu'acteur de son développement de compétences le salarié doit alerter son manager ou son RH de proximité pour trouver une formation équivalente si nécessaire.

#### **Réclamation 5 :**

Il est souvent difficile de trouver des formations en régions dans l'outil formation Orange. Les offres sur Paris / Ile de France sont bien plus conséquentes.

- Quels sont les critères qui déterminent l'offre de formation en région ?

- Pourquoi est-il plus facile d'aller sur Paris pour suivre une formation alors que l'entreprise vise à réduire son impact carbone ?

**Réponse 5** L'offre est en adéquation avec la demande, néanmoins il est parfois plus simple de se rendre sur Paris de son domicile que sur le territoire de la DOGNE.

En fonction des besoins et du nombre de demandes, nous pouvons aussi organiser des formations locales. Complètement possible.

#### **Réclamation 6 :** Concernant l'information ci-dessous :

##### ⇒ CONSOMMATION DE CAFE

Par mesure d'hygiène, et de sécurité, les cafetières, bouilloires et théière à Orange Grand Stade sont **strictement interdites** dans les espaces de travail et réunions.

Des distributeurs de boissons froides et chaudes ainsi que des encas seront à votre disposition dans l'un des 10 espaces de convivialité (2 par étage).

A titre exceptionnelle et non renouvelable, l'ensemble des collaborateurs de l'agence sera doté d'une carte prépayée d'une valeur de 15€ , utilisable sur les distributeurs du site.

Dans un soucis d'équité, cette pratique sera généralisée pour tous les salariés sur l'ensemble des sites de l'Agence. Il n'y aura donc plus d'achat de café, thé ni cafetière par l'Agence.

Concernant cette mesure :

1/si un salarié n'est pas sur le site de Lille2020, comment pourra t'il utiliser cette carte sur les autres sites de l'AE NDF ?

2/Cette carte Prépayée d'une valeur de 15 euros, que vous proposez, représente deux mois de café à raison d'un café par jour ! Or jusqu'à ce jour l'AE NDF prenait en charge le café pour l'année.

- Pourquoi ce changement de politique qui contribuait à des instants de convivialités et d'échanges professionnels dans les équipes ?

**Réponse 6** La carte sera utilisable et compatible avec les machines Selecta qui sont présentes sur l'ensemble de nos sites.

Comme indiqué dans la communication ci-dessus, ce changement de pratique n'est pas mis en place pour des raisons financières mais pour nous mettre en conformité avec les obligations du nouveau bâtiment Lille Grand Stade. Par équité, nous élargissons la pratique de la carte café à tous nos sites AE NDF.

Pour information, la distribution à titre exceptionnel d'une carte prépayée va couter 6.300€ à l'Agence (420 cartes). C'est quasiment le budget café dépensé par an par l'Agence.

Cela permettra à tous les salariés d'en profiter. Aujourd'hui de nombreux salariés ne buvant pas de café ne bénéficient pas de cette dépense Agence.

Bien heureusement, le café n'est pas le seul moment de convivialité dans le fonctionnement d'une équipe. Sinon, cela reviendrait à dire que dans les autres Unités de la DO il n'y a pas de

convivialité ... Pour les sites distants, les cafetières seront maintenues. En revanche, le café et les cafetières ne seront plus pris en charge par l'Agence. La communication a déjà été faite.

**Réclamation 7 :** Depuis environ 3 ans les Pay Plan sont orientés à la baisse en AE alors que le business est plus difficile ; si on considère que le Pay Plan est un outil de motivation à la vente, - Quel est le sens de le réduire ?

**Réponse 7** Il n'y a aucune volonté de DEF de baisser les pay-plans, au contraire même. Il n'y a d'ailleurs eu aucune modification dans les règles. A 100% d'objectif atteint, les espérances de gain n'ont absolument pas évolué depuis 3 ans.

Seuls les ajustements habituels liés aux lancements de nouvelles offres ou les ajustements liés à la volonté d'encourager davantage la promotion des Relais de Croissance interviennent. C'est ainsi que certains coefficients de rémunération pour les ICS ont pu être modifiés mais toujours dans la logique d'orienter les ventes vers les offres stratégiques. En clair, un vendeur qui ne vend que les offres historique voit sa PVV mécaniquement baisser et un vendeur qui applique correctement la stratégie et vend les Relais de Croissance voit sa PVV augmenter. L'historique ci-dessous des montants PVV semestriels moyens versés (2 versements PO/PM/SAT et 1 versement CA) sur l'AE NDF montre une tendance financière en légère augmentation mais cela cache des disparités forte entre les semestres et entre les vendeurs.

La PVV reste bien évidemment le reflet de la performance, CA, placements, satisfaction clients et part managériale. Notre baisse de performance en R/R CA sur les 2 derniers semestres explique la décroissance sur les 2 derniers semestres.

**Réclamation 8:** L'application gérant le Parking du site Lille2020 ne sera pas opérationnelle et les jours de Match le Parking sera réservé à l'événement du moment.

Qu'avez-vous prévu afin de répondre à cette problématique de réservation de places pour les salariés ?

Quelles sont les consignes dans le cas où les salariés ne trouvent pas de places ?

**Réponse 8**

Conférer réponse à la réclamation 9.

La communication a été faite par la DO et largement relayée par nos ambassadeurs AE NDF.